

1 contrat 2 enseignes 1 salaire 2 emplois

Par sebr6259, le 29/05/2015 à 15:05

bonjour, actuellement salarié dans un commerce ou se trouve 2 enseignes dans le meme batiment(de produits complémentaires) j'ai un contrat de travail avec l'une d'elle mais pas avec l'autre (2 enseignes et 2 gérants différents) je me retrouve par la force des choses à accomplir le travail de vente pour les 2 enseignes. Que faire pour que mon travail soit reconnu est rémunéré sur les 2 sociétés? Rien ne stipule dans mon contrat que je dois intervenir dans l'autre société mais étant souvent seul dans les lieux à pouvoir renseigner les clients et à accomplir les taches administratives (si je ne le fais pas pas, pas de chiffre d'affaire, pas de résultat et je crains pour mon emploi si l'enseigne ferme) Comment procéder pour établir un constat et obtenir une rémunération sur les 2 sociétés. (même amplitudes horaires, je partage mon temps de travail sur les 2 enseignes). Merci pour votre réponse.

Par P.M., le 29/05/2015 à 18:51

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi inutilement avec celui-ci...